

Maîtriser la TVA dans la comptabilité fournisseurs

-Référence: **CF-48**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Définir le mécanisme de la TVA et délimiter les règles fondamentales.
- Identifier la nature et la territorialité de l'opération.
- Distinguer les mentions obligatoires sur les factures selon le type d'opération.
- Identifier et traiter les cas d'autoliquidation : acquisitions intracommunautaires de biens et prestations de service.
- Effectuer la récupération des TVA étrangères.

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Comptable et collaborateur comptable en charge du suivi de la comptabilité fournisseurs.

PRÉREQUIS :

- Aucun.

Programme

- **Maîtriser les principes de la TVA**
 - Le mécanisme de la TVA.
 - La notion d'assujetti.
 - Les opérations imposables et exclues du champ d'application.
 - Les livraisons de biens et les prestations de service.
 - Le fait générateur et l'exigibilité.
 - La notion de territorialité.
- **Définir les conditions générales de déductibilité de la TVA**
 - Les conditions de forme.
 - Les conditions de fond.
 - Les conditions de délai.
 - La date de déductibilité.

- La situation des assujettis partiels.
- Les achats en franchise de TVA.
- Traitement des factures erronées.
- **Identifier les dépenses exclues du droit à déduction**
 - Les dépenses exclues du droit à déduction : logement du personnel ; transport de personnes ; produits pétrolier ; cadeaux...
 - Le cas des frais de mission et réception : les justificatifs des notes de frais.
- **Appliquer les différentes situations d'autoliquidation**
 - Les acquisitions intracommunautaires.
 - Les prestations de services intracommunautaires.
 - Les mentions obligatoires sur les factures.
 - Autres situations d'autoliquidation : sous-traitance immobilière et importation.
 - Quand s'effectue l'autoliquidation de la facture.
 - Le lien avec la DEB et la DES.
- **Récupérer les TVA étrangères Modalités de récupération des TVA étrangères.**
 - Justificatifs à produire.
 - Délais de récupération.
- **Comptabiliser et contrôler les comptes de TVA**
 - Organisation du plan des comptes de TVA.
 - Les contrôles et rapprochements avec la déclaration de TVA.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc